

SECTION I. Avis d'Appel d'Offres

Date : 18 mai 2015
AOO N°: 01/2015/BVG

1. Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008, modifié, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture de trois (3) véhicules tout-terrain pick up double cabine 4X4.
2. Le Bureau du Vérificateur Général a obtenu du Budget d'État exercice 2015, Section : 190, UF : 1-1-0-0114-000-0160-01-0, CE 5-234-10 (dépenses en investissement) ; le financement pour la réalisation de ses dépenses en investissement. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché relatif à la fourniture de trois (3) véhicules tout-terrain pick up double cabine 4X4 .
3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum quarante-cinq (45) jours.
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux :
 - a. Du Service Approvisionnement et Marchés Publics de la Direction Administrative et Financière du Bureau du Vérificateur Général sis à Hamdallaye ACI 2000, Immeuble BVG, Rue 286, Téléphone : 20-29-70-25 et 20-29-40-78, Fax : 20-29-70-26, BP : E1187
5. **Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non-remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par chèque certifié émis au nom du Bureau du Vérificateur Général.**
6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.